

Projet Educatif des Chantiers jeunes 2023

Fumel Vallée du Lot

I/ PREAMBULE :

Fumel Vallée du Lot met en place 7 semaines de chantiers sur l'année en accueillant 2 groupes de 8 jeunes chaque semaine.

Les « chantiers éducatifs » sont inclus dans une politique globale de la jeunesse sur le nouveau territoire de la communauté de communes. Cette action a pour objectifs généraux :

1. Accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.
2. Développer l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement.

La volonté des élus de Fumel Vallée du Lot, ainsi que ceux qui ont été désignés dans le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, a été le moteur de l'implication des communes. Ainsi des chantiers éducatifs sont programmés sur le territoire.

II/ CARACTERISTIQUES DES CHANTIERS EDUCATIFS :

Public intéressé :

Les jeunes de 14-17 ans, domiciliés sur l'ensemble du territoire de Fumel Vallée du Lot.

Mixité entre garçons et filles dans chaque groupe : 8 jeunes par chantier.

Nombre de participants : 112 jeunes au total.

Les activités :

Les activités chantiers se déroulent en matinée, pour une durée totale de 15h00/ semaine.

Les après-midis s'organisent autour d'activités sportives, culturelles, citoyennes et de découverte des richesses du patrimoine local.

En fonction des thèmes de loisirs programmés en compensation des matinées de travail, des temps d'activités communs et d'échanges pourront être mis en place entre les deux groupes.

Les temps de repas :

Ce moment informel permettra aux animateurs de se positionner comme médiateurs du groupe en facilitant ainsi sa dynamique.

Fonctionnement des chantiers :

- 8h30 à 12h : Ateliers de travail
- 12h à 13h30 : Piquenique convivial
- 13h30 à 17h : Activités sportives et culturelles obligatoires (sauf le vendredi, la semaine se termine après la remise des bourses de loisirs).
- L'aller et le retour au domicile est à la charge et sous la responsabilité des parents.
- Sur les semaines à 4 jours, 1 après-midi de la semaine sera dédiée au chantier.

Une bourse loisirs d'un montant de 80 € sera remise aux jeunes, le dernier jour des ateliers, le vendredi à 14 h de chaque session.

Responsables de l'action => *Animateur Directeur référent de l'action* :

Il est chargé de la communication auprès des familles (tracts, dossier d'inscription, site internet), échanges téléphoniques, rencontre dans les bureaux de Fumel Vallée du Lot.

Il met en place les rencontres entre les élus, les animateurs, l'agent technique, les jeunes et leurs familles, une semaine avant le début du chantier. Ce moment permet la clôture des inscriptions et d'expliquer à tous le déroulement de la semaine.

Il s'occupe de la coordination correspondant aux volets technique et d'animation tant sur le plan matériel que sur le plan humain.

Il organise donc des rencontres entre les différents acteurs du chantier, c'est-à-dire l'agent du service technique, les animateurs et les élus communaux du CISPD en amont, pendant et après le chantier.

Enfin, par le biais de la remise de la bourse de loisirs le dernier jour du chantier, il participe à la mise en valeur du travail des jeunes en exposant les photos de la semaine.

Responsables éducatifs pendant les matinées et les après-midis de chantiers :

Animateur Directeur pédagogique référent : BAFD, BPJEPS ou équivalent.

Animateur pédagogique : BAFA.

Ces deux animateurs sont en charge d'un groupe chaque semaine et ils accompagnent l'agent technique du service municipal dans l'organisation des matinées.

Ils ont la charge des activités culturelles, sportives et de loisirs des après-midis.

Globalement, les animateurs veillent à la sécurité morale et physique des jeunes. Ils sont à l'écoute des jeunes dans toutes les problématiques de leur tranche d'âge et sont capables d'y remédier.

Responsable technique pendant les matinées :

Dans la mesure du possible, les communes participantes mettent à disposition un agent technique. L'agent communal transmettra ainsi son savoir aux jeunes pour l'accomplissement des travaux prévus. Le technicien est le maître d'ouvrage du chantier, il veille à l'utilisation des outils et assure la logistique de conduite de chantier.

Les agents techniques sont impliqués dès le départ dans le projet du chantier. Ils sont consultés sur la partie technique et l'évaluation des tâches en concertation avec l'animateur.

Il est présent lors de la remise de la bourse aux jeunes.

Les enjeux des Chantiers Educatifs :

- **Eviter le phénomène d'errance institutionnelle de la part des jeunes.**

- **Rendre accessible la démarche de projet à tous les jeunes.**

L'investissement dans un projet de vacances pour certains constituera la première expérience de projet et représentera une première étape facilitant l'inscription dans des démarches de projets citoyens.

- **Favoriser la socialisation, la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes.**

A travers l'implication et la participation à un projet de groupe, chacun des jeunes pourra s'exprimer de façon individuelle au profit d'une réalisation collective.

La première étape de l'investissement du jeune sera la rédaction d'une lettre de motivation jointe au dossier d'inscription ainsi que la signature d'un contrat d'engagement.

Ces chantiers permettent de mettre en place de réels temps d'échanges entre les jeunes de l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

La semaine est construite de manière cohérente afin que les jeunes puissent s'imprégner totalement de l'environnement du territoire lors du chantier et des activités pratiquées, et ainsi acquérir une réelle autonomie sur le territoire.

Ces chantiers ont été pensés de façon à ce qu'à travers les différentes animations proposées, travaux exécutés et vie en collectivité, les jeunes expérimentent et deviennent acteurs de leurs propres découvertes, en mettant en lien les savoirs acquis tout au long de la journée ou du séjour. Une progression est présente sur ce chantier pour que le jeune devienne, au fil du séjour, de plus en plus autonome et responsable, acteurs de ses vacances, de ses observations et de ses travaux.

- **Favoriser le dialogue entre les générations, l'implication et la reconnaissance des jeunes dans la vie locale.**

Les chantiers jeunes sont mis en place en partenariat avec des acteurs locaux (collectivités locales, associations, ...). Ils favorisent l'engagement des jeunes dans la vie locale et contribuent ainsi à leur reconnaissance sur le territoire.

Les « chantiers éducatifs » sont caractérisés par des interventions sur l'espace public.

Ainsi, les jeunes ont la possibilité d'interagir en relation directe avec le bien commun de la société.

Une société qu'ils s'approprient à « intégrer » avec les droits et les devoirs qui régissent leur passage à la vie adulte.

- **Permettre aux jeunes de s'enrichir et de s'épanouir dans le respect et la connaissance de l'environnement local.**

Par ces chantiers, Fumel Vallée du Lot donne une chance aux jeunes de s'enrichir et de s'épanouir dans le respect et la connaissance de la nature, en découvrant le territoire naturel ou bâti. Ainsi ils interviennent dans des lieux sur lesquels ils s'investissent personnellement.

L'appartenance à un territoire relève des fondamentaux psychologiques de tout individu.

Le pays, la ville ou le village dans lequel on est né, où l'on vit, fixe les comportements, nourrit les sentiments, fidélise les valeurs de chacun.

Il semble que la jeunesse soit plus particulièrement marquée par l'importance de ce lien dans ses rapports avec son environnement et dans la construction du « soi » au sein de la société qui l'entoure.

Il faut donc l'aider à découvrir ou à construire ce lien. Il y a plusieurs façons de le faire : par l'enseignement, l'éducation ou encore l'action.

« Le chantier éducatif » emprunte ces différentes voies en privilégiant l'implication concrète dans des réalisations matérielles d'intérêt général. Son but est ainsi de permettre au jeune de prendre la mesure de la collectivité qui l'entoure tant sur le plan institutionnel que social, économique ou culturel, en prenant part à son entretien, à son embellissement voire à son développement.

Règlement du chantier :

Les « Chantiers Educatifs 2023 » sont organisés par Fumel Vallée du Lot et s'adressent à l'ensemble des jeunes de ce territoire, âgés de 14 à 17 ans.

Ils ont pour objet de proposer des activités organisées en demi-journées d'ateliers éducatifs de travail et demi-journées de loisirs pendant les vacances scolaires.

Fumel Vallée du Lot se donne pour objectifs :

- **Citoyenneté** : Proposer aux jeunes des travaux et des activités dans le cadre de chantiers communaux en privilégiant l'action au service de la collectivité.
- **Insertion/prévention** : Repérer les jeunes en difficulté en amont afin de pouvoir les intégrer dans cette action et dynamique de projet.
- **Reconnaissance** : Valoriser la place des jeunes au sein de la vie collective par des travaux d'amélioration ou de rénovation de leur environnement.

L'encadrement est assuré grâce au concours du personnel des services techniques de chaque commune. Leur rôle vise à faire de ce temps un moment éducatif pour le jeune dans une atmosphère agréable et conviviale. C'est pourquoi un animateur veille au bon déroulement des activités sur le terrain.

Le jeune a des droits mais aussi des devoirs et doit respecter les règles de vie pendant les temps d'activités y compris durant les temps informels.

Dans le cas où certains jeunes présenteraient un comportement inadapté (insolence, brutalité, incorrection envers un tiers, non-participation aux ateliers), les parents seront avisés par téléphone, un rendez-vous sera pris avec les parents et le jeune. En cas de manquement à ces règles simples, le jeune sera exclu du chantier et la bourse non versée. De plus, la destruction volontaire du matériel entraînera le remboursement par la famille des objets détériorés. Enfin, la bourse sera versée si et seulement si le jeune participe à la totalité des ateliers et animations des 5 jours.

Evaluation de l'action :

1. Accompagner les jeunes dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Les critères d'évaluation retenus :

- Assiduité et ponctualité des jeunes sur le chantier.
- La qualité de la relation entre l'agent technique et les jeunes.
- La qualité de la relation entre l'animateur et les jeunes.
- La dynamique du groupe dans son ensemble.
- Bilan de la motivation de chaque jeune sur ses projets d'avenir personnels (analyse en début et en fin de chantier).

2. Développer l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement.

- Investissement personnel des jeunes dans les discussions et les ateliers orientés vers le développement durable.
- Respect des autres jeunes, respect des lieux où ils vont évoluer, respect de l'agent du service technique.
- Evaluation des rapports entre les jeunes et leur entourage (élus, habitants, etc.) avant, pendant et après les chantiers.

3. Rapport qualitatif et quantitatif de l'action

- Respect de la mixité sociale des participants au chantier.
- Analyse de la proportion des participants en fonction de leur commune de résidence.
- Communication auprès des familles
- Nombre de parents présents avant le chantier et le dernier jour lors de la remise de la bourse de loisirs.
- Informations données aux parents vis-à-vis du déroulement de la semaine et du comportement de leur enfant durant les activités.
- Commentaires écrits sur le déroulement du chantier avec les points positifs et négatifs rédigés par l'animateur et le coordinateur.
- Questionnaire de satisfaction auprès des jeunes.
- Questionnaire de satisfaction auprès des élus et des techniciens.

4. La parole aux jeunes

- Implication des jeunes dans les activités loisirs
- Les photos prises des jeunes, tout au long de la semaine, sur les temps de découvertes culturelles, sportives et du chantier sont exposées le dernier jour en présence des parents et des élus puis restent en ligne sur la page Facebook du pôle jeunesse de Fumel vallée du Lot.
- Participation au projet lors du bilan de fin de session.